des agrements des assistants materners specifique à réxercice au sein d'

Maison d'assistants maternels (MAM) réunions d'informations collectives

La Caf et le Département de l'Isère organisent des réunions d'informations collectives pour les assistants maternels qui souhaitent créer une MAM sur le Département de l'Isère.

Ces rencontres s'organisent autour de 2 axes :

- une présentation générale du contexte départemental, de la réglementation des agréments des assistants maternels spécifique à l'exercice au sein d'une MAM
- un échange entre porteurs de projets sur les démarches, les opportunités, les freins, les réalités...

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

La participation à ces rencontres est préconisée le plus en amont possible et nécessite obligatoirement une inscription préalable, à l'adresse mail ci-dessous en nous indiquant :

vos nom, prénom, coordonné<mark>es téléphoniq</mark>ue et mail, la commune d'implantation de votre projet si vous en avez connaissance

interventions-sociales@caf38.caf.fr

Réunion en visio-conférence de 14 H00 à 16 H30

- ☐ Jeudi 02 avril 2026
- Jeudi 11 juin 2026
- ☐ Jeudi 10 septembre 2026
- ☐ Jeudi 10 décembre 2026



